

LETTRE ÉCONOMIQUE D'ALGÉRIE

Une publication du SER d'Alger
n°117 – Novembre - Décembre 2023

Finances publiques

Publication de la Loi de Finances 2024 au Journal Officiel

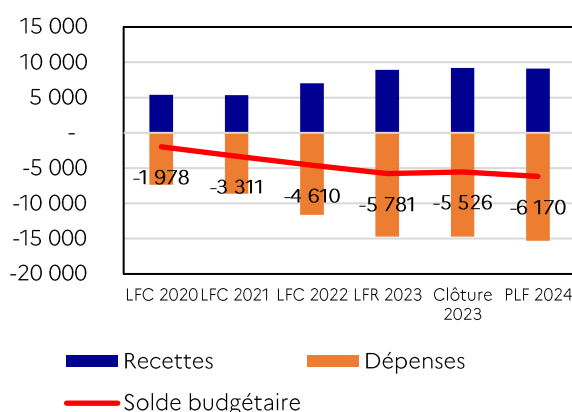
Après avoir été adoptée à l'unanimité le 14 décembre au Conseil de la Nation, la loi de finances 2024 a été publiée le 30 décembre au [Journal Officiel](#). C'est la deuxième année consécutive que la loi de finances est adoptée selon la loi organique relative aux lois de Finances (LOLF).

Après une croissance de 4,2 % enregistrée en 2023, le cadrage macroéconomique de la loi prévoit une croissance identique, à 4,2 %, pour 2024. Il s'agit d'une prévision supérieure à celles du FMI et de la Banque mondiale, qui tablent pour leurs part sur une croissance, respectivement, de 3,1 et 2,5 %. Comme cela s'est produit ces deux dernières années, le ministère des Finances s'attend à ce que la croissance 2024 soit tirée par les secteurs hors hydrocarbures tels que les services (5 %), l'agriculture (5,6 %), le bâtiment et les travaux publics (+6,2 %) et l'industrie (+7,5 %). La croissance du secteur des hydrocarbures devrait, quant à elle, se situer à 1 %. Le ministère des Finances a fixé le prix de

référence fiscal du baril de pétrole à 60 USD et le prix du marché du baril est maintenu à 70 USD, sur la période 2024-2026. Concernant la balance commerciale, les exportations de biens sont anticipées à 49,8 Mds USD, contre 55,0 Mds USD prévus en clôture de 2023, soit une baisse de 10,4 %. À l'inverse, les importations de biens devraient augmenter de 7,1 % par rapport aux prévisions de clôture 2023, pour atteindre 43,5 Mds USD. La balance commerciale devrait, ainsi, rester excédentaire en 2024, à 6,3 Mds USD.

Prévisions budgétaires pour l'Algérie (Mds DZD)

Source : Ministère des finances algérien



Concernant les **finances publiques**, la loi prévoit une stabilisation des **recettes** (-0,8 %) par rapport aux prévisions de clôture de 2023 à 9105,3 Mds DZD (67,4 Mds USD).

Cette baisse des recettes est due à la diminution de la fiscalité pétrolière, de 8,9 %, qui passerait de 3856,3 Mds DZD en fin de clôture 2023 à 3512,3 Mds DZD (26,1 Mds USD) en 2024. Les recettes hors fiscalité pétrolière sont attendues à 5593 Mds DZD (41,4 Mds USD, 61 % des recettes totales), en hausse de 5 %, tirées principalement par les recettes fiscales, prévues en hausse de 13,6 % à 4117,3 Mds DZD (30,5 Mds USD).

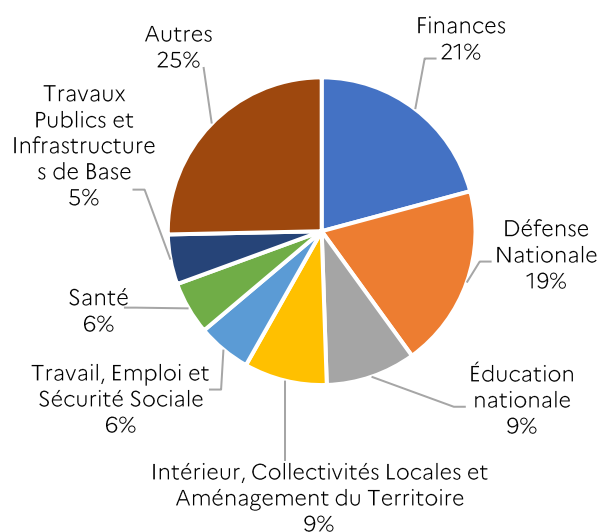
Sur le volet des **dépenses**, la loi prévoit une hausse de 3,9 % à 15275,3 Mds DZD (113,1 Mds USD, 43 % du PIB). Le plus important poste de dépenses (33,8 %) concerne les dépenses de personnel, avec une enveloppe de 5155,7 Mds DZD (38,2 Mds USD), en hausse de 15,1 % (plus de 5 Mds USD de dépenses supplémentaires). Cette hausse coïncide avec l'ouverture de plus de 60 000 postes d'agents de l'État supplémentaires en plus du recrutement prévisionnel de 20 509 fonctionnaires et contractuels pour combler les postes vacants. À cela s'ajoute la révision de la grille indiciaire des salaires au profit de 2,86 millions de fonctionnaires et agents publics pour un montant de 578 Mds DZD (4,3 Mds USD). Les dépenses dites de transfert (comprenant les dépenses sociales et de subvention), deuxième plus gros poste de dépenses prévu (28 % du total des dépenses), sont en hausse de 7,4 % avec un montant total de 4276 Mds DZD (31,7 Mds USD), en lien avec l'institution et la revalorisation de l'allocation chômage et l'augmentation des allocations et pensions de retraites. Enfin, les dépenses d'investissement, troisième poste de dépenses (18,4 %), sont en baisse de 7,5 % à 2809,4 Mds DZD (20,8 Mds USD). Ainsi, le déficit budgétaire passerait de 5526 Mds DZD (40,9 Mds USD, 16,4 % du PIB) en clôture de l'année 2023 à 6170 Mds DZD (45,7 Mds USD, 17,4 % du PIB) en 2024.

Contrairement aux lois de finances passées, où les allocations budgétaires étaient partagées entre budget de fonctionnement et d'équipement, le passage à la loi

organique relative aux lois de finances (LOLF) des PLF23/24 a permis l'énumération des dépenses par destination (ministère) ainsi que par type (personnel, investissement, aux transferts etc.). Ainsi la répartition ministérielle des dépenses indique une baisse conséquente du budget du ministère des Finances de 7,8 % pour atteindre 3171,1 Mds DZD (23,6 Mds USD), malgré cette baisse le ministère garde le budget ministériel le plus doté du PLF24 (20,8 % des dépenses totales). Deuxième ministère le plus doté (19,2 %), la Défense se distingue par une forte augmentation de son budget de 11,6 % (+303 Mds DZD, plus grande hausse en valeur) pour atteindre 2926 Mds DZD (21,75 Mds USD). Le budget de la Défense avait déjà connu une hausse de 127 % en 2023. Troisième ministère le plus doté (9,4 %), l'Education Nationale voit son budget en hausse de 7 % pour atteindre 1440 Mds DZD (10,7 Mds USD) en lien avec l'ouverture de postes supplémentaires. Enfin, le ministère de l'Intérieur (8,7 % des dépenses totales) et des Travaux Publics (5,2 %) se voient doter respectivement de 119 Mds et 204,5 Mds DZD (890 M et 1,5 Md USD) de budget supplémentaire.

Part des ministères dans les dépenses totales

Source : Ministère des finances algérien



S'agissant des **mesures fiscales**, la loi entérine la suppression de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) et prévoit la mise en place de mesures permettant de combler les pertes engendrées pour les collectivités par cette suppression. La loi prévoit des mesures favorisant le marché financier à travers l'exonération sur le revenu global (IRG) et l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) pour les produits des actions et titres cotés en bourse, ainsi que pour des obligations et titres assimilés d'une maturité égale ou supérieure à cinq ans. La loi a également inscrit des mesures en faveur de la numérisation fiscale (utilisation de la télé déclaration pour la déclaration des états clients de contribuables relevant de la DGE, souscription des déclarations douanières par voie électronique, paiement par voie électronique des redevances et taxes domaniales, foncières et cadastrales) ou encore en faveur de la politique verte (application du taux réduit de TVA de 9 % aux déchets valorisables et recyclables).

LF : Agriculture

Loi de Finances 2024 : des exonérations fiscales visant à lutter contre l'inflation sur les produits alimentaires de base et à encourager la production laitière locale

Afin de limiter les effets de l'inflation, une disposition de la loi de finances 2024 vient supprimer la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les produits alimentaires de base. Sont ainsi exemptées les opérations de vente portant sur les céréales destinées à la fabrication des farines courantes et supérieures et des semoules et sur les farines courantes et supérieures, les semoules et le pain. Sont également exemptées jusqu'au 31 décembre 2024 les opérations d'importation et de vente de

certains produits, localement transformés, destinés à la consommation humaine (pois, pois chiches, haricots, lentilles, fèves, autres légumes à cosse secs et riz), ainsi que les opérations de vente portant sur les fruits, les légumes frais, les œufs de consommation, le poulet de chair et la dinde, produits localement. La loi proroge également le délai d'exonération de la TVA pour l'importation ou la transformation d'huile brute de soja. Les importateurs/transformateurs sont cependant tenus, au plus tard le 31 décembre 2024, soit d'entamer le processus de production de cette matière première, soit de l'acquérir sur le marché national.

A noter aussi, toujours dans cet objectif de lutter contre l'inflation, qu'un arrêté daté du 19 décembre 2023, paru au [Journal officiel du 27 décembre 2023](#), modifie la liste des marchandises soumises au Droit Provisoire de Sauvegarde (DAPS, taxation des importations afin de protéger la production nationale), avec l'annulation de l'application de ce droit, qui s'élevait à 70 %, sur 18 positions tarifaires concernant certaines viandes rouges et blanches. Cette décision vise à proposer ces produits à des prix compétitifs.

Par ailleurs, la filière lait bénéficie d'exonérations : les revenus issus des activités de collecte et de vente de lait cru sont exonérés de l'impôt sur le revenu global ou de l'impôt forfaitaire unique selon la catégorie d'entreprise concernée. L'Algérie est un important consommateur de lait, le premier au Maghreb ; la consommation moyenne a été évaluée à près de 5 milliards de litres/an, avec de plus une population jeune et en croissance. Le lait occupe la deuxième place parmi les produits alimentaires importés en Algérie, représentant de l'ordre de 13 % de la facture alimentaire pour un montant de 1,2 Md EUR en 2022. Il y a donc une volonté d'augmenter la production nationale au moyen d'un système de primes (prime à la production laitière de 12 DA/L, prime à la

collecte de 5 DA/L, prime à la transformation de 6 DA/L pouvant monter à 7,5 DA/L selon le volume, et prime à l'insémination fécondante de 1.800 DA), d'aides aux investissements, de soutien aux ressources fourragères et à l'acquisition de génisses. Les exonérations prévues par la loi de finances 2024 s'ajoutent à ces incitations avec l'ambition de développer l'activité de production laitière locale et de réduire la facture d'importations.

Inflation

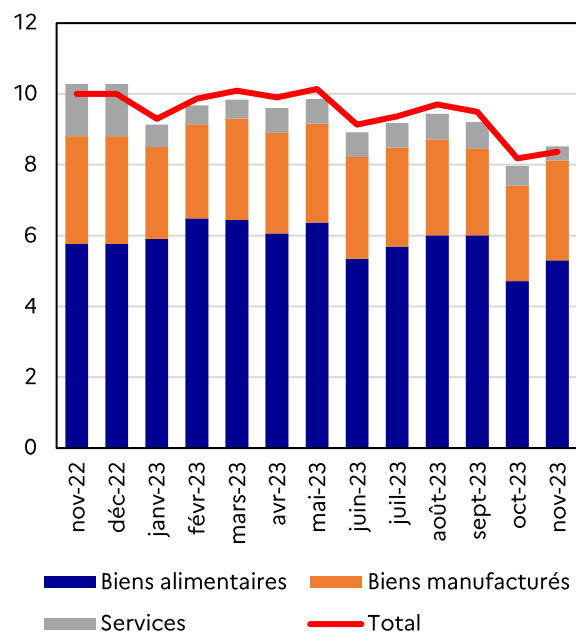
Augmentation de l'inflation à +8,4 % en novembre 2023

Selon l'ONS, l'inflation au niveau national, après avoir enregistré une baisse de -1,3 % en octobre 2023 pour atteindre +8,3 %, a connu une légère augmentation, atteignant +8,4 % en glissement annuel (g.a.) au mois de novembre 2023. Cette augmentation est principalement due à la hausse des prix des biens divers, qui ont enregistré une progression de 11,2 %. Les tendances observées en glissement mensuel montrent également une augmentation de l'inflation de 0,3 %, attribuable principalement à la hausse de 2,4 % des prix des biens divers.

Les données pour la ville d'Alger sont similaires en tendance et l'indice des prix à la consommation affiche une hausse de 8,9 % en g.a. L'inflation a été portée par la hausse des biens alimentaires (+12,3 %) qui constituent 43 % du panier total de consommation lesquels se décomposent en deux sous-catégories : produits agricoles (+19,5 %) et produits alimentaires (+4,9 %). L'augmentation des prix des biens manufacturés (40 % du panier total de consommation) stimule également les tensions inflationnistes, avec un essor de 7 %. Enfin, le prix des services (17 % du panier de consommation), affiche une évolution moins importante sur la période (+ 3,4 %).

Contribution des principaux postes à l'inflation à Alger (%)

Source : ONS



Mesures sociales

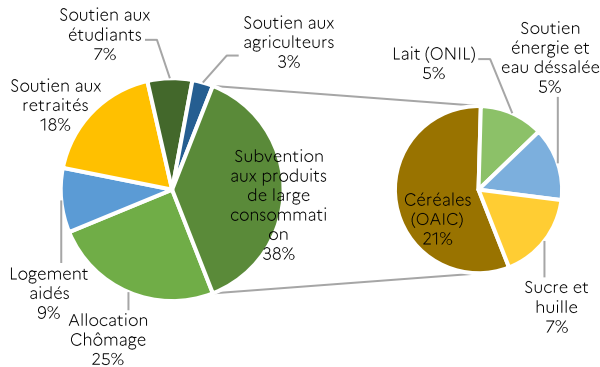
Adoption d'une série de mesures sociales pour lutter contre l'inflation

Dans un contexte de tensions inflationnistes persistantes, les autorités algériennes ont entrepris des efforts de soutien social notamment à travers un renforcement des mesures de préservation du pouvoir d'achat.

Ces mesures sont documentées par la Loi de finances 2024 qui acte la révision à la hausse des points indiciaires des fonctionnaires devant induire une augmentation cumulée de 47 % du niveau des salaires, celle des bourses des étudiants de 1 300 à 2 000 DZD (14,85 USD), des allocations chômage à 15 000 DZD (111 USD) contre 13 000 DZD (96 USD) en vigueur jusqu'à présent, de la prime de solidarité à 7 000 DZD (52 USD) contre 3 000 DZD auparavant et des pensions de retraite à 15 000 DZD (111 USD) pour ceux

qui percevaient une pension inférieure à 10 000 DZD (74 USD) et à 20 000 DZD (148 USD) pour ceux qui percevaient une pension de 15 000 DZD (111 USD).

Transfert aux personnes (LF 2024)
Source : Ministère des finances algérien



La loi acte également le maintien du soutien de l'État aux différents produits de large consommation et la promotion de l'emploi à travers l'intégration de 321 880 bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et la reconversion en contrat à durée indéterminée de 181 106 bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion sociale (DAIS), le recrutement de 60 000 fonctionnaires et contractuels, la fin du gel des promotions dans la fonction publique qui devrait permettre à 280 000 fonctionnaires remplissant les conditions d'ancienneté d'en bénéficier ainsi que la prise en charge de la restauration des élèves du primaire à partir de la rentrée scolaire 2023/24. Ainsi, les dépenses dites de transfert (comprenant les dépenses sociales et de subvention), 2ème plus gros poste de dépense prévu dans la loi (28 % du total des dépenses) sont en hausse de 7,4 % avec un montant total de 4276 Mds DZD (31,7 Mds USD).

Secteur bancaire

La Banque d'Algérie publie son rapport annuel sur la situation bancaire en Algérie en 2022

Dans son [rapport annuel pour l'année 2022](#), la Banque d'Algérie (BA) observe que le secteur bancaire est largement dominé par les banques publiques, qui détiennent 88 % des actifs et des prêts parmi les vingt banques commerciales du pays. Elles jouent un rôle crucial en tant que principales sources de financement pour l'État, les sociétés publiques (99 %) et contribuent significativement en fournissant 75 % des prêts au secteur privé.

Du point de vue conjoncturel, la BA rapporte que le secteur bancaire algérien maintient des niveaux de solvabilité et de liquidité supérieurs aux exigences réglementaires. Fin 2022, le ratio de solvabilité globale s'élevait à 21,5 %, et le ratio de liquidité atteignait 108,5 %. D'après la banque centrale, ces résultats sont en partie attribuables au succès du Programme Spécial de Refinancement (PSR) entre juillet 2021 et juin 2022, qui a permis aux banques publiques d'améliorer leur situation en éliminant des créances douteuses et libérant ainsi de la liquidité supplémentaire.

Par ailleurs, les dépôts du secteur ont enregistré une hausse de 18,2 % fin 2022, principalement en raison de la forte progression des dépôts à vue du secteur des hydrocarbures (+47 %). En revanche, les crédits à l'économie ont connu une augmentation de 3,3 % fin 2022, marquant un revirement après la diminution de 12,4 % en 2021.

Enfin, selon le rapport, les créances des banques sur l'État et les entreprises publiques ont atteint un niveau record, représentant 52 % de l'actif bancaire total à la fin d'août 2022. Bien que les ratios de rentabilité aient initialement bénéficié de mesures gouvernementales, la BA observe une légère détérioration. Les fonds propres du secteur bancaire ont enregistré un affaiblissement, passant de 14,3 % en 2021 à 13,5 % en 2022. De même, le rendement des actifs a connu une baisse, passant de 1,72 % en 2021 à 1,38 % en 2022. Ces évolutions peuvent être attribuées à la diminution de 8,7 % du résultat des banques publiques, combinée à la hausse des actifs moyens de 22,2 %.

Hydrocarbures

La production de pétrole entame une baisse en rythme mensuel...

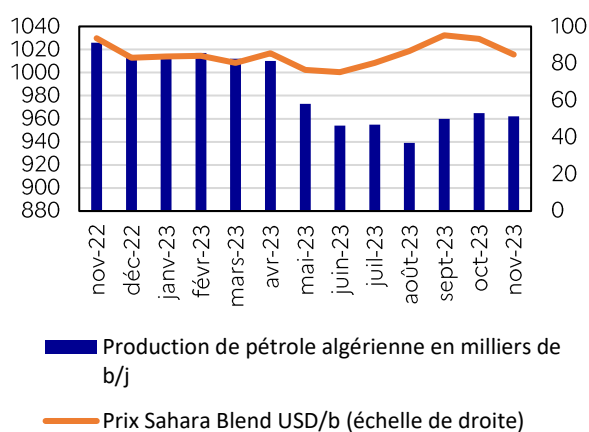
[Le dernier rapport mensuel](#) de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) permet de mesurer les variations de prix et de production de pétrole en Algérie pour le mois de novembre 2023. Alors que le baril moyen de l'OPEP (ORB) avait atteint une moyenne de 91,8 USD/b en octobre 2023, le panier moyen de l'OPEP a diminué de 7,5 % sur un mois, pour s'établir à 84,9 USD/b au mois de novembre. Le baril de pétrole algérien (Sahara Blend) a, quant à lui, chuté de 9,1 %, passant de 93,3 USD/b en octobre 2023 à 84,8 USD/b en novembre 2023.

Concernant la production de pétrole en Algérie, le rapport de l'OPEP indique que celle-ci a diminué en rythme mensuel, passant de 965 000 b/j en octobre 2023 à 962 000 b/j en novembre 2023, soit une baisse de 0,3 %. Toutefois, en novembre 2022, la production moyenne en Algérie s'établissait à 1 022 000 b/j, soit une baisse de -5,9 % sur un an.

Lors de la 36^e réunion du Comité ministériel de suivi OPEP+ (JMMC) le 30 novembre 2023, dans un contexte de baisse des cours pétroliers, les ministres de l'OPEP+ ont choisi de maintenir leurs quotas de production inchangés pour l'année 2024. Cependant, malgré cette décision, plusieurs membres, dont l'Algérie, ont décidé de réduire volontairement leur production de janvier à mars 2024 par rapport aux quotas définis par l'OPEP+. L'Algérie, parmi les huit pays ayant annoncé des coupes unilatérales de production au 1^{er} trimestre 2024, a opté pour une réduction volontaire de 50 000 barils par jour.

Évolution de la production de pétrole et du prix du baril algérien (Sahara Blend) 2022-2023

Source : OPEP



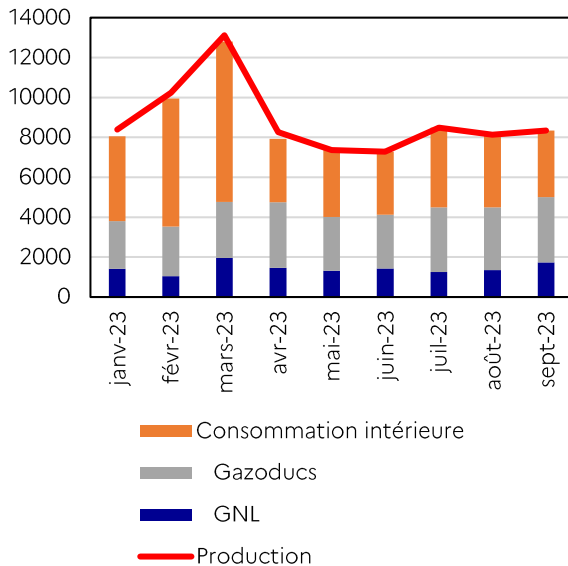
... alors que la production de gaz est orientée à la hausse

Selon les dernières données disponibles, pour les neuf premiers mois de l'année 2023 (9M), d'après les informations publiées par [IODI](#), la production de gaz algérien a augmenté de 11 % pour s'établir en moyenne à 8,8 Mds m³, contre 8 Mds m³ au T3 2022. Bien que les ventes aient augmenté de 5,2 % par rapport à la même période l'année précédente, cette augmentation de la production gazière a principalement bénéficié aux exportations de gaz naturel liquéfié (GNL). Les

exportations de GNL ont, ainsi, enregistré une hausse de 24 %, passant en moyenne de 1,2 Mds m³ au 9M 2022 à 1,4 Mds m³ au 9M 2023.

Évolution de la production, de la consommation et des exportations de gaz algérien (millions de m³)

Source : JODI



Marché automobile : des signes de reprise

Plusieurs grands constructeurs automobiles travaillent à leur retour sur le marché algérien. Parmi eux, Stellantis semble le plus avancé.

Depuis 2019 et la refonte des règles régissant la vente et la production automobile en Algérie, le marché algérien n'est approvisionné qu'à la marge, que ce soit en véhicules neufs importés ou assemblés localement, ou en véhicules d'occasion. Adoptés fin 2022, les nouveaux cahiers des charges commencent à se déclinier en agréments de commercialisation de

véhicules neufs (moyennant la mise en œuvre, pour la structure d'importation, d'un partenariat local suivant la règle du 51-49) et, pour les industriels intéressés par un projet de construction, en engagements d'assemblage avec taux d'intégration local devant augmenter progressivement selon des termes contractuels.

D'après le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, 38 opérateurs avaient, en novembre 2023, obtenu l'agrément définitif de concessionnaire de véhicules (tous types confondus : automobiles, véhicules de transport collectif, de fret, engins de chantiers, deux roues, etc.). Parmi ces opérateurs, 24 marques représentées (80 % asiatiques, 20 % européennes) ont obtenu le certificat de respect du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, leur permettant d'importer. Sur la base de ces autorisations, environ 180 000 unités de tous types ont été vendues en 2023. Le groupe Stellantis avec les marques FIAT et Opel et le Chinois JAC ont été les premiers à obtenir leurs agréments en mars dernier.

Selon les chiffres les plus communément admis, le rétablissement de l'équilibre sur le marché national nécessitera, sur le seul segment des véhicules légers, l'injection d'au moins 350 000 voitures par an ces trois prochaines années.

Concernant la production, Stellantis a ouvert le 11 décembre une usine à Taфраoui, près d'Oran. Cette réalisation, qui représente un investissement de 200 MEUR, disposera initialement d'une capacité d'assemblage annuelle de 90 000 véhicules, comprenant une gamme de quatre modèles, commençant par la Fiat 500 et la Fiat Doblò. En 2024, l'usine devrait produire 40 000 unités, pour atteindre, d'ici 2026, sa pleine capacité de 90 000 unités, intégrant en plus de l'assemblage, la peinture, la soudure, et l'emboutissage. Lors de l'inauguration du site, le président de Stellantis Carlos Tavares a fait état d'un taux de fabrication locale des

pièces de 35 % à terme. À noter également que le Fonds National d'Investissement algérien [a acté](#) son entrée au capital de PCPA (Stellantis-Fiat).

Un certain nombre d'annonces récentes ont également été faites par d'autres constructeurs : le Chinois Chery a annoncé en novembre dernier le lancement de ses activités de commercialisation de véhicules importés, ainsi qu'un projet de fabrication dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, visant à produire 24 000 véhicules par an, avec un objectif de 100 000 au cours de la troisième année. À ce jour cependant, seuls 40 véhicules auraient été livrés et 1500 sont attendus en janvier 2024. Fin décembre 2023, Sodivem, distributeur exclusif d'une autre marque chinoise, Geely, a annoncé son lancement en Algérie. Dans un premier temps, 40 000 voitures par an seraient importées, avant le lancement d'un projet industriel à partir de 2026. Enfin, d'autres constructeurs, à l'instar de BAIC le 14 janvier, ont également annoncé la disponibilité prochaine de leurs modèles en Algérie.

Du côté des marques françaises, Renault entend relancer son usine d'Oran par d'ambitieux nouveaux investissements, selon les termes des nouvelles règles. Il en va de même, s'agissant des camions, pour Renault Trucks, avec son site industriel de Meftah. Les marques françaises du groupe Stellantis pourraient également retrouver le chemin du marché algérien, via l'importation de véhicules complets et / ou assemblés localement.

Enfin, se pose aussi la question des éventuels projets autour des actifs industriels d'assemblage saisis par l'État algérien (usine Sovac de Volkswagen à Relizane, usine de Kia à Batna, etc.).

Premiers signes d'un redémarrage du marché automobile, une forte demande de crédit à la consommation dédiés, soit auprès de "guichets classiques" de la plupart des

banques commerciales de la place, soit autour d'offres spécifiques conformes à la finances islamiques, récemment annoncées par plusieurs banques (BNA, BADR, Al Baraka, Al Salam...).

TABLEAU DE BORD – INDICATEURS CLEFS

Population (1 ^{er} juillet 2022, ONS, en millions d'habitants)	45,4
PIB/habitant en USD PPA 2017 (2023, FMI, en milliers de USD)	12,87
Indice de développement humain (2021, PNUD)	0,745 (91 ^e /191)
Taux de chômage (2022, Banque mondiale, en pourcentage)	11,6
Taux de change moyen EUR/DZD (01 septembre 2023, Banque d'Algérie)	147,96
Taux de change moyen USD/DZD (01 septembre 2023, Banque d'Algérie)	136,32
Prix du baril de pétrole brut (Sahara Blend – juillet 2023, OPEP, USD/b)	80,29
Notation Coface (Risque Pays - Avril 2023)	C

INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES ANNUELS

		2022	2023 (p)	2024 (p)
PIB, croissance et inflation	PIB / habitant (USD, prix courants)	4 306	4 874	5 130
	Taux de croissance du PIB (% , prix constants)	3,2	3,8	3,1
	Taux de croissance du PIB hors hydrocarbures (% , prix constants)	3,9	3,5	3,4
	Taux d'inflation (moyenne annuelle)	9,3	9	6,8
Comptes publics	Solde budgétaire (% du PIB)	-2,9	-8,6	-12
	Dettes publiques brutes (% du PIB)	55,6	55,1	58,8
	Dettes extérieures brutes (% du PIB)	1,5	1,4	1,5
Comptes Externes	Importations de biens et services (Mds USD)	46,7	52,6	58,7
	Exportations de biens et services (Mds USD)	69,1	60,9	60,8
	Balance commerciale (biens et services, Mds USD)	22,4	8,3	2,1
	Balance courante (Mds USD)	19,1	6,5	-

Source : FMI (REO Octobre 2023)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique d'Alger

chantal.balassoupramanien@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER d'Alger

Abonnez-vous : chantal.balassoupramanien@dgtresor.gouv.fr